



Procès-verbal
du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
de l'école de la Passerelle

N° de la résolution ou annotation	PROVINCE DE QUÉBEC COMMISSION SCOLAIRE DE LA RÉGION-DE-SHERBROOKE ÉCOLE de la Passerelle Procès-verbal de la séance du conseil d'établissement tenue le 10 février 2025 à 18h30, ÉCOLE et TEAMS Mot de bienvenue	
	1. PROCÉDURES STATUTAIRES	
	1.1. PRISE DE PRÉSENCE ET VÉRIFICATION DU QUORUM	
	ÉTAIENT PRÉSENTS : ☐ Patricia Hamel, parent ☐ François Roy, parent ☐ Yanick Fontaine, parent ☐ Chloé Girard, parent ☐ Mylène Rancourt, service de garde ☐ Marie-Claude Beauchesne, enseignante ☐ Christian Gravel, directeur	ÉTAI(EN)T ABSENT(S) : ☐ Josiane Blouin, enseignante ☐
	1.2 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR	
	Il est proposé par Yanick Fontaine et secondé par Mylène Rancourt et résolu • QUE l'ordre du jour de la séance soit adopté tel quel. ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.	
	1.3 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 12 DÉCEMBRE	
	☐ Il est proposé par __ Chloé Girard __ et secondé par Patricia Hamel, • QUE le procès-verbal de la séance du conseil d'établissement du 12 décembre soit adopté comme tel. ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.	
	1.4 SUIVI RENCONTRE 12 DÉCEMBRE	
	Suivi révision du nombre de parents sur le CÉ : attente d'un retour du centre de service suite à l'adoption au conseil d'administration. . Suivi budget : demande de ne plus dépenser. Nouvelles coupures à la mi-décembre. 2,6 millions pour le centre de service. Coupure de 1 million dans les écoles. Notre école ne sera pas coupée étant donné le déficit actuel et la petite taille de l'école.	
	1.5 QUESTIONS DU PUBLIC	
	AUCUNE QUESTION	



du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
de l'école de la Passerelle

2. POUR APPROBATION

Aucun

3. POUR ADOPTION**3.1 SORTIE SCOLAIRE EXPÉRIENCE COATICOOK 4^E ANNÉE**

Objectif : se familiariser avec les métiers et l'environnement.

Tentative de trouver des parents pour les transports sinon demande à la fondation sera faites pour le paiement de l'autobus. Préoccupation soulevée par Marie-Claude par rapport aux demandes à la fondation pour des autobus car plusieurs sorties sont envisagées dans l'école. Une certaine concertation devrait avoir lieu entre les enseignants pour les sorties.

- Il est proposé par François Roy et secondé par Marie-Claude Beauchesne d'approuver la sortie si le transport parents peut être organisé (pas d'autobus requis)
- S'il un autobus est requis, il est demandé à l'équipe école de se consulter et de consulter la fondation avant de faire une nouvelle d'approbation au CÉ.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.**3.2 DEMANDES DE FONDS POUR LES ACTIVITÉS CULTURELLES À LA FONDATION**

La fondation a proposé de contribuer pour certaines activités culturelles (sorties et activités dans la classe) puisque le centre de service a coupé ce financement. Les demandes déjà approuvées et à venir ne seront pas touchées par les coupures.

Il est demandé au CÉ d'approuver que l'école puisse demander le remboursement des frais encourus pour les activités culturelles à la fondation.

Préoccupation du poids des décisions sur la fondation, de la capacité de payer de la fondation et de l'équité.

Proposition de demander à la fondation un budget déterminé et que l'équipe-école le répartisse suite à des échanges entre eux.

Il est également proposé de favoriser une activité rassembleuse.

Convenu de passer au vote pour la demande d'approbation selon l'ordre du jour. Résultats du vote : 6 contre, aucune abstention, aucun pour.

L'approbation est refusée.

Le CÉ recommande à la fondation de convenir d'un budget pour les activités culturelles de l'école et à l'équipe école de proposer un plan plus défini au CÉ en vue d'une approbation. Le CÉ recommande que les démarches soient faites d'ici le 21 mars 2025.

4. POUR CONSULTATION**4.1 FONDATION SOUHAITE FAIRE L'ACHAT DE MATÉRIEL POUR LA COURS D'ÉCOLE**

La fondation souhaite faire l'achat de matériel ou de structures non permanentes telles que des petits jeux, des tables de piquenique, du matériel sportif, etc. Un projet en ce sens pourrait être présenté à la fondation tillotson pour obtenir un financement supplémentaire.



Procès-verbal
du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
de l'école de la Passerelle

Le souhait est que les achats puissent bénéficier au plus grand nombre d'élèves possibles. Les espaces de rangement sont également un enjeu à considérer.
Proposition de consulter les élèves.
Le projet d'achats de ski fond est discuté mais nous semble moins rattaché aux achats pour la cours d'école.

4.2 SOUTIEN DES PARENTS LORS DE SITUATIONS QUI SE PASSENT À L'ÉCOLE

Monsieur Gravel expose de plus en plus de contestation des parents ou de manque de support des parents en lien avec des situations problématiques qui se passent à l'école.

Monsieur Gravel explique qu'il souhaiterait envoyer une lettre formulée positivement pour expliquer l'importance du travail d'équipe et de la coopération et d'ouvrir la porte aux discussions. Suggérer d'inclure tous les membres du personnel (incluant le service de garde)

La lettre serait appuyée par le CÉ suite à la révision par celui-ci

5. POUR INFORMATIONS

5.1 Début de travaux pour le centre communautaire dans l'église

Les travaux vont débuter autour du 15 février. Le stationnement de l'église ne sera plus accessible. Des communications claires sur la marche à suivre seront transmises suite à une discussion avec le centre de service.

Les membres du personnel vont libérer l'espace dans le stationnement devant l'école en se stationnant dans le stationnement du Collège.

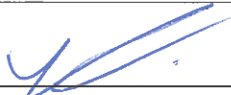
6.AFFAIRES NOUVELLES

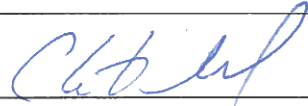
AUCUNE

9. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE À 20H15

Tous les sujets à l'ordre du jour ayant été traités, il est proposé par Yannick Fontaine et résolu que la séance soit levée.

À L'UNANIMITÉ


Président (e) du conseil d'établissement


Christian Gravel, directeur

